

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 2 (1931)
Heft: 6

Artikel: L'horaire international
Autor: F.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Unternehmens sind daher vielen Zufälligkeiten ausgesetzt entsprechend der unsichern Weltlage.

Die Jahresproduktion beträgt heute ca. 60.000 Stück Waschtische, Schüttsteine, Ausgüsse, Pissoirständer etc.; es ist jedoch vorgesehen, mit der Zeit noch weitere Fabrikationsartikel einzuführen.

L'horaire international

Comme d'habitude, les représentants des diverses administrations ferroviaires européennes se sont réunis en conférence les 12 et 17 octobre derniers à Londres, sous la présidence de la Direction générale des C. F. F., pour arrêter les modifications qui doivent intervenir à l'horaire international des grands express pour l'année 1932-1933. Les effets de la crise économique généralisée se faisant sentir très durement sur la plupart des réseaux importants, le développement des moyens de communications rapides subit un temps d'arrêt. La conférence s'est, en général, bornée à ajuster mieux certains services aux besoins et aux commodités du public, tout en cherchant à réaliser des économies. Nous sommes heureux de constater que cette dernière tendance n'a eu, cette fois, aucune répercussion sur les trains utilisant la grande artère bernoise Delle-Lötschberg et Oberland. Les suppressions de l'an dernier semblent avoir réduit l'horaire des trains de saison à un minimum au-dessous duquel il n'est guère possible de descendre sans porter une grave atteinte aux intérêts de l'industrie hôtelière.

Grâce à la bonne volonté des administrations en cause, mais grâce surtout aux efforts persévérants des organes compétents du B. L. S. et en dernier lieu aussi à ceux des associations privées s'occupant de questions ferroviaires (A. D. I. E. J. et autres), de nouvelles combinaisons intéressantes ont été mises au point à Londres, sans qu'il en résulte une augmentation des prestations actuelles. Voici celles qui concernent notre région, ligne Delle-Lötschberg :

1. Le train de saison actuel n° 236 partira de Londres à 14 h. au lieu de 16 h. et arrivera à Berne vers 6.40 h., à Interlaken-Ost vers 8.00 h. et à Brigue vers 9 h. Il prendra à Belfort des wagons-lits de l'Arlberg-Orient-Express et s'appellera désormais «Oberland-Express».

2. Le train direct 138 (Porrentruy 6.15/6.33 h., Berne 8.26 h.), qui vient de Paris et de Londres, quittera cette dernière capitale toute l'année à 16.00 h. Actuellement le départ est avancé à 14.00 h. en hiver. Pour arriver tout de même à l'heure voulue à la frontière, la charge de ce train sera réduite à 300 tonnes sur le parcours Calais-Belfort.

3. Les trains directs 135 et 148 Milan-Paris-Milan conserveront les voitures de 3^e classe de Belfort à Paris et de Paris à Belfort, de telle sorte que les voyageurs de cette classe ne verront plus la durée de leur voyage prolongée.

Pour simplifier, nous avons indiqué les numéros que les trains portent sur les parcours bernois.

Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir encore l'assainissement de la relation matinale Milan-Berne-Paris (131—431—1759—1668). Il faut attendre des temps meilleurs. F. R.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Séance du Bureau directeur du 8 août 1931.

Cette séance a eu lieu à Saignelégier avec la participation des personnalités des Franches-Montagnes intéressées au trafic des chemins de fer régionaux. Le large échange de vues auquel il a été procédé a montré la nécessité de maintenir à tout prix l'exploitation des lignes du Plateau franc-montagnard. Les mesures sont décidées pour que, en temps opportun, la défense des intérêts de sa population puisse être assurée avec succès.

Séance du Bureau directeur du 28 août 1931.

L'électrification des lignes jurassiennes semblant devoir être retardée, on demandera des précisions à la Direction cantonale des Chemins de fer avant d'entreprendre une action de défense.

Malgré l'ouverture à l'exploitation électrique, dès octobre, de la ligne Delémont-Bâle, aucun changement n'est prévu pour l'horaire d'hiver.

Les revendications de l'A. D. I. E. J. et de l'Action cantonale pour les horaires internationaux 1932-1933 ont été presque toutes présentées à la conférence pré-consultative des gouvernements cantonaux et des autorités des C. F. F. qui a eu lieu le 27 août.

Séance du Bureau directeur du 11 octobre 1931.

Ont assisté à cette séance, à part les membres du Bureau directeur, les représentants de la Vallée de Tavannes (MM. W. Brand, Reconvilier, et A. Droz, Tavannes) et du Vallon de St-Imier (MM. le préfet Liengme, le maire Chappuis et Renfer, St-Imier).

La question de l'électrification des lignes Bienne-La Chaux-de-Fonds et Sonceboz-Moutier a été spécialement discutée ; car il se confirme que l'électrification de la première de ces lignes tout au moins, sera renvoyée d'une année, c'est-à-dire à 1934 au lieu de 1933. Des démarches énergiques sont décidées pour s'opposer à l'exécution de ces projets préjudiciables à la vie économique de nos vallées.

Assemblée générale.

Les membres de l'A. D. I. E. J. se réuniront le samedi, 28 novembre 1931 dans l'après-midi, à St-Imier. En assemblée générale, ils se prononceront sur les revendications du Jura en matière d'horaires pour l'année 1932-1933 et sur une demande de subvention du Comité régional de la Vallée de Tavannes pour la correction de la route de Pierre-Pertuis. — Puis, en assemblée publique, sera discutée l'importante question de l'électrification des lignes Bienne-La Chaux-de-Fonds et Moutier-Sonceboz, dont l'exploitation par le nouveau mode de traction risque d'être retardée.

Une convocation spéciale sera adressée à nos membres.